

## Accompagnement pour un projet d'association : QUESACO

L'ADDEAR vous propose un accompagnement personnalisé pour votre projet d'installation en association.  
Cet accompagnement se définit par :

- Un **état d'esprit** déterminant les relations entre ADDEAR et porteurs.euses du projet d'association
- Une **relation** basée sur la responsabilisation des porteurs.euses du projet, faire se poser des questions, attirer l'attention, ne pas faire à la place de, écouter, guider... Le projet peut ainsi être mis en place de façon progressive, évoluer en fonction des questions qui émergent et des réponses trouvées
- Une **approche globale** : c'est à dire la prise en compte de la globalité du projet, en abordant les questions techniques avec un regard sur les objectifs des porteurs.euses du projet, leur projet de vie: la famille, le temps de travail, les valeurs, les motivations, le revenu visé, la capacité et la volonté d'endettement...

Nos actions reposent sur des **réseaux de paysans** solidaires et de partenaires sensibles à l'installation : acteurs du développement rural, de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture durable...

### Objectifs de l'accompagnement proposé :

- Approfondir les motivations individuelles et le but commun du projet
- Clarifier le projet commun
- Construire les règles de fonctionnement du groupe
- Veiller dès le départ à la qualité des relations



### Les différentes étapes du parcours d'accompagnement à l'installation en association\* :

#### Première étape - Approfondir les motivations individuelles et le but commun du projet :

**Parce que l'organisation n'est pas le tout d'un projet...** Il faut aussi que chacun trouve du sens dans l'entreprise commune ...

Une association ce n'est pas seulement la mise en commun de facteurs de production ; c'est aussi celle de valeurs et de finalités ainsi que la conciliation entre des projets individuels et un projet commun.

**Un projet d'association, c'est d'abord une histoire d'hommes et de femmes, une aventure humaine...**

Pas d'association possible sans avoir clarifié :

- Les attentes de chacun en lien avec le projet
- Les sources de motivation
- Les valeurs partagées
- Les facteurs d'unité du groupe

Ni sans avoir répondu à la question « *Qu'est-ce qui fonde notre envie d'entreprendre ensemble ?* »

➔ **Cette étape peut se concrétiser par la rédaction d'une charte**

### Deuxième étape - Clarifier le projet commun :

Clarifier le projet commun, **c'est aller dans le concret de ce que l'on veut faire ensemble et de comment on veut le faire**. Cela consiste à mettre en lumière :

- Les besoins et les objectifs individuels poursuivis par chacun
- Les différences de besoins entre les individus

Et permet de vérifier la prise en compte de ces besoins individuels dans le projet commun

➔ ***Cette étape peut se concrétiser en mettant par écrit le projet***

### Troisième étape - Construire les règles de fonctionnement du groupe :

Une fois clarifiés les finalités et les objectifs, individuels et communs, **le groupe a besoin de se doter d'une organisation collective saine**, c'est-à-dire efficace pour la conduite du projet et respectueuse des individus.

Pour cela, il est nécessaire de :

- Définir la place et le rôle de chacun
- Affiner sa vision du groupe et du mode de leadership recherché
- Définir les différentes règles de partage du travail, des responsabilités, des décisions, des informations, du revenu et de poser par écrit ces règles du jeu

➔ ***Cette étape peut se concrétiser par la rédaction d'un règlement intérieur***

### Quatrième étape - Veiller dès le départ à la qualité des relations :

Aussi fortes que soient les bonnes raisons de s'associer, aussi efficace que soit l'organisation collective, un groupe ne pourra envisager de travailler durablement ensemble que si les membres mettent en place **une communication de qualité**.

En quoi consiste une communication de qualité :

- Fixer un cadre aux prises de décisions collectives
- Savoir conduire des réunions constructives et conviviales
- Se donner et respecter des principes simples de communication interpersonnelle et de prévention des conflits
- Apprendre à gérer les désaccords, définir une démarche en cas de conflits...

### **Tarifs à l'accompagnement collectif :**

Contribution pour un accompagnement de 4 à 6 RV selon les besoins, puis suivi/soutien jusqu'à l'installation :

- 200 € pour 2 personnes dans le projet d'association
- 300 € pour 3 personnes et au-delà

**Cet accompagnement se fait en plusieurs temps, en dehors de la ferme et sur la ferme.**

**Travail individuel au démarrage pour clarifier les motivations individuelles de chacun puis travaux en commun entre chaque session seront indispensables**